Les Œuvres Sociales Forces Armées Royales

L'action sociale au sein des Forces Armées Royales a connu une métamorphose depuis le début du Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales. De nos jours, en effet, elle obéit à une nouvelle approche, privilégiant la valorisation du potentiel humain autant qu'elle bannit l'assistance et la charité. Les ressources qui lui sont consacrées ont été revues à la hausse et les attentes de ses bénéficiaires sont de plus en plus prises en compte, voire anticipées.

Direction Générale des Services Sociaux (DGSS) : Développement de l'infrastructure et renforcement des prestations

La nouvelle dynamique insufflée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI a impacté considérablement l'infrastructure de l'action sociale mise à disposition des militaires et de leurs familles ainsi que du personnel civil de l'Administration de la Défense Nationale (ADN). En 2006, à l'occasion de la célébration du 50 ème anniversaire de la création des F.A.R, Son Altesse Royale La Princesse Lalla Meryem, Présidente des Services Sociaux d'un Service Social des Forces Armées Royales, faisait le constat suivant :

« Profitant de la Haute sollicitude de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major

Général des Forces Armées Royales, la Direction Générale des Services Sociaux a développé davantage ses activités au plan social en les diversifiant dans de nombreux domaines et en les adaptant notamment aux besoins réels du militaire et de sa famille ».

Loin derrière nous, donc, le contexte de l'année 1963, plus précisément celui du lendemain du conflit qui avait opposé le Royaume du Maroc à l'Algérie, où Feu Sa Majesté Hassan II avait donné Ses Hautes Instructions pour la création ponctuelle d'un Service Social destiné à « Venir en aide aux familles des militaires éprouvées par les hostilités ». Ce qui devait être un service conjoncturel, a depuis, changé de statut, de prérogatives, s'est développé et enrichi son portefeuille de prestations, pour Une meilleure prise en charge des besoins de ses ressortissants et de leurs familles.

En effet, et le rappel est loin de prétendre être exhaustif, le réseau existant d'Economats a été étoffé par la création de cinq nouvelles entités qui ont ouvert leurs portes dans des villes à forte concentration militaire. Il s'agit des Places d'Armes de Fès, Meknès, Ben Slimane, Khémisset, et de Kénitra.

Ces mêmes Places d'Armes de Fès et Kénitra, en plus de celle de Marrakech, ont été dotées de Jardins d'enfants.

Durant la période située entre 1999 et 2010, pas moins de 15 nouveaux Complexes sociaux ont vu le jour à travers nombre de Places d'Armes du Royaume. Chacun de ces complexes comprend, outre le siège de la Délégation de la DGSS, un Jardin d'enfants, un Centre de formation professionnelle au profit des femmes de militaires, l'Economat, et une Aire de jeux. Six autres

nouveaux Complexes sociaux sont en cours de réalisation sur les Places d'Armes d'Er- rachidia, Fès, Guelmim, Ouarzazate, Kasba-Tadla et de Taza.

Dans le domaine de santé, les Places d'Armes de Casablanca, Marrakech et de Meknès, connues, elles aussi, pour leur forte concentration militaire, ont vu leur infrastructure en Centres optiques se développer au cours de ces dernières années. S'agissant des loisirs et vacances, la même période considérée a été marquée par la construction, à Saidia, d'un Centre de vacances d'une capacité de 21 bungalows. Auquel il faut ajouter, le Centre de vacances pour familles et un deuxième pour jeunes, construits à Agadir, avec un financement de l'Etat-Major-Sud. L'un comme l'autre peuvent être considérés comme étant des joyaux en matière d'accueil et d'hébergement. Le début de l'année 2010 a été marqué par l'inauguration, à Ifrane, de la Résidence-Hôtel. Outre son concept venu répondre aux besoins des familles marocaines en matière d'hébergement, ce nouveau-né dans le domaine des loisirs et des vacances, dispose d'une capacité de 34 appartements de différentes catégories et entièrement équipés.

Selon des informations obtenues auprès des services de la DGSS, les démarches sont en cours en vue de l'acquisition d'un terrain, à Ifrane, dans la finalité d'y édifier un Centre de vacances pour familles de Sous- officiers de même qu'un Centre de colonies de vacances.

Pour leur part, les Chalets d'El Jadi- da viennent de rouvrir leurs portes après avoir refait peau neuve.

Ce n'est là, en réalité que la face visible du rôle de la DGSS. Une partie de ses nobles missions, en fait. Le Service social des Forces Armées Royales, dont la mission profite aux trois armées, Terre, Air, Mer, compte parmi ses autres prérogatives, le règlement des problèmes sociaux qui peuvent être rencontrés dans les collectivités militaires, ainsi que l'atténuation des sujétions auxquelles est soumis le personnel, notamment en ce qui touche à la disponibilité et à la mobilité. L'action de ce Service social est destinée, aussi, à créer « une ambiance de camaraderie et de solidarité au sein des F.A.R.

A quoi s'ajoutent, les actions d'octroi d'aide et d'assistance aux « plus vulnérables des ressortissants et à leurs familles », de même que l'accueil et l'écoute des ressortissants et de leurs familles en vue de leur information, orientation et de recherche, avec eux, des solutions à leurs problèmes.